

## Communiqué de presse

Paris, le 14 octobre 2022

N°224

### **Roland Lescure salue le lancement de la plateforme « je décarbone » et signe le pacte de mobilisation en faveur de la décarbonation et des économies d'énergie dans l'industrie**

**Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, François Jacq, administrateur général du CEA, Sylvie Jehanno et Stéphane Michel, tous deux co-présidents du Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Energétiques, ont inauguré lundi 10 octobre 2022 la plateforme « Je décarbone ».**

Le projet « Je décarbone » a été formellement intégré à la stratégie d'accélération de la décarbonation de l'industrie, lancée le 4 février 2022, qui vise à soutenir l'émergence et le développement de technologies de décarbonation françaises.

Le pacte de l'initiative, signé par Roland Lescure, réaffirme l'objectif partagé de développer une filière française de décarbonation et d'efficacité énergétique pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050 et de réalisation de 10% d'économies d'énergie dans l'industrie.

La mobilisation des industriels de la filière Nouveaux Systèmes Energétiques se concrétise par une plateforme en ligne, <https://www.je-decarbone.fr/>, dont le but est de faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande (annuaire, module de mise en relation) et de donner plus de visibilité à l'offre (vitrine de projets, solutions etc.).

Cette plateforme s'accompagne d'ateliers de mise en relation B2B à destination des intégrateurs, conseils, assistants à maîtrise d'ouvrage et offreurs de solutions. Le projet est réalisé en partenariat avec plusieurs intégrateurs (dont Dalkia, EDF, Engie, TotalEnergies, GRDF), qui apportent leur concours financier et leur capacité d'animation.

Le lancement de cette démarche et son soutien financier par l'Etat à travers l'ADEME s'inscrivent plus largement dans le soutien de l'Etat à la décarbonation, d'une part pour le développement d'une offre technologique made in France, d'autre part pour le déploiement des solutions.

Afin de permettre les investissements industriels dans des technologies déjà matures, France Relance a déjà consacré 1,2 Mds€ d'aides aux entreprises ayant des projets de décarbonation, qu'il s'agisse de décarbonation des procédés ou de production de chaleur bas-carbone. 185 lauréats ont bénéficié du dispositif pour un montant total de 2,6 Mds€ d'investissements industriels. 3,6 MtCO<sub>2</sub>eq par an, soit près 5% des émissions de l'industrie, devraient être économisées grâce à ce dispositif.

Les soutiens seront poursuivis dans le cadre de France 2030, avec une enveloppe de 5 Mds€ pour le déploiement de solutions de décarbonation des sites industriels et 610 M€ pour l'émergence et l'industrialisation de ces solutions. Elle sera ciblée sur les segments les plus technologiques (utilisation d'hydrogène, capture et stockage de carbone, ...)

**Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie**, a déclaré à cette occasion : *« Je salue la démarche « Je decarbone » et j'appelle les offreurs de solutions et les industriels à s'inscrire sur la plateforme. Elle aide les industriels dans leur parcours de décarbonation, en lien avec toutes les parties prenantes publiques et privés. De plus, la démarche est pensée pour développer l'industrie française de la décarbonation. Elle participe pleinement à la réindustrialisation de notre pays. »*

Contact presse :

**Service presse de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie**

Tél : 01 53 18 43 18

Mél : [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)